

Chastre, le 30 octobre 2007

Conformément à l'article L1122-13, §1er du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer M... pour la première fois à la séance du Conseil communal qui aura lieu **le mardi 13 novembre 2007 à 19 h 30 à la Maison communale**, 71 avenue du Castillon à 1450 Chastre

### ORDRE DU JOUR

\*\*\*\*\*

- 1. Procès-verbal de la séance du 23 octobre 2007** : approbation (vote).
- 2. Finances** : taxes communales additionnelles pour l'exercice 2008 : décisions (votes).
- 3. Circulation routière** : rue ses Sarrasins : sens de circulation : ordonnance de police: décision (vote).
- 4. Urbanisme** : permis d'urbanisme succession de Ponthière : avis (vote).
- 5. Règlement d'ordre intérieur du Conseil communal** : adaptation : décision (vote).
- 6. Cultes :**
  - a. Fabrique d'église de Chastre : budget 2008 : avis (vote)
  - b. Fabrique d'église de Noirmont : budget 2008 : avis (vote)
  - c. Fabrique d'église de Saint-Géry : exercice 2007 : modification budgétaire n° 1 : avis (vote)
  - d. Fabrique d'église de Saint-Géry : budget 2008 : avis (vote)

### HUIS CLOS

**7. Représentants communaux siégeant lors des réunions de concertation avec le C.P.A.S.** : désignation (vote)

**8. Enseignement** : Désignation : ratification.

Pour le Collège communal;  
Par ordonnance;

Le Secrétaire communal,

Y. CHARLIER

Le Bourgmestre,

C. JOSSART

